COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Journée de mobilisation du 5 Novembre 2026 - Décision CPPNI

À L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE : CFDT, CGT, FO, UNSA, FSU, SOLIDAIRES - POUR LES SALAIRES, L'EMPLOI, LES SERVICES PUBLICS

Camarades,
La CPPNI des Ateliers et Chantiers d'Insertion s'est réunie aujourd'hui, **lundi 3 novembre 2026**, et a statué sur la journée de mobilisation nationale du **mercredi 5 novembre**.

LA CPPNI A DÉCIDÉ :

LE TEMPS DE MANIFESTATION

PRIS EN CHARGE COMME TEMPS DE TRAVAIL EFFECTIF

Pour tous les salarié·es ACI (permanent·es et en parcours) qui participeront aux manifestations du 5 novembre.
Sans perte de salaire, sans pose de congé, ni récupération.

En pratique :
1. Prévenez votre direction / encadrement - **2.** Rejoignez le cortège local (infos auprès de votre UL/UD) - **3.** Gardez un justificatif - **4.** En cas de difficulté, contactez votre délégué·e **CGT ACI**.

C'est une victoire qui sécurise le droit de manifester. Faisons entendre la voix de l'insertion, essentielle aux territoires !
Toutes et tous en manifestation le 5 novembre !

CGT ORGANISMES SOCIAUX - ATELIERS & CHANTIERS D'INSERTION - La force collective

Montreuil, le 3 novembre 2026 - À diffuser largement